

Attention aux tensions

Robert Dubuc

Volume 15, numéro 1, mars 1970

La traduction religieuse

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/002619ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/002619ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (imprimé)

1492-1421 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Dubuc, R. (1970). Attention aux tensions. *Meta*, 15(1), 35–36.

<https://doi.org/10.7202/002619ar>

PROBLÈMES ET SOLUTIONS

ATTENTION AUX TENSIONS

Le problème qui nous préoccupe aujourd'hui, est l'emploi en français du mot « voltage ». En anglais le mot *voltage* a deux sens principaux : a) Différence de potentiel entre les extrémités d'un conducteur; b) Nombre de volts requis pour qu'un appareil électrique fonctionne normalement. Dans ce dernier sens, on dit plus proprement *power voltage*¹. Comment l'usage technique français rend-il ces deux sens ? Au sens de « différence de potentiel », l'usage a imposé **tension**. « Voltage » qu'on trouve parfois en ce sens est à rejeter: « [Ce terme est] utilisé improprement pour désigner la différence de potentiel entre les extrémités d'un conducteur². » Cet interdit est d'ailleurs confirmé par les dictionnaires techniques bilingues, qui rendent tous *voltage* par **tension**. Seul le *Harrap*³ fait entendre ici un son discordant. Il donne comme équivalents de *voltage* « voltage » et « tension ». Devant cette contestation de l'aréopage des lexicologues techniciens, nous allons citer à la barre des témoins, le grand dictionnaire *Robert*⁴. Celui qu'on surnomme le *Nouveau Littré* reconnaît l'impropriété de « voltage » au sens de « différence de potentiel », mais ajoute un second sens qui recouvre la notion de *power voltage*, donnée plus haut, à savoir « nombre de volts pour lequel un appareil électrique fonctionne normalement »⁵. Fait curieux, le *Larousse du XX^e siècle*⁶, ancêtre du *Grand Larousse encyclopédique*, fait état de ce sens que n'accrédite plus son rejeton.

Comme les auteurs de dictionnaires ne semblent pas s'entendre, il reste à consulter les techniciens. Ces derniers favorisent nettement la généralisation de

1. Documentation publicitaire Sony.
2. *Grand Larousse Encyclopédique*, Paris, Larousse, 1964, au mot *voltage*.
3. J. E. Mansion, *Harrap's Standard French and English Dictionary*, Londres, Harrap and Co., 1955, au mot *voltage*.
4. Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré, 1964, au mot *voltage*.
5. *Ibid.*
6. *Larousse du XX^e siècle*, Paris, Larousse, 1933, au mot *voltage*.

tension, même au sens de *power voltage*, en l'étoffant au besoin du complément « d'exploitation ».

En effet, cette solution pour les besoins de la technique semble la plus simple. Mais, on peut conclure, à cause de l'autorité du dictionnaire *Robert*, que « voltage » peut avoir encore sa place dans cette section de la langue technique qui touche à la langue courante, pour décrire, par exemple, la tension requise pour le fonctionnement normal d'un appareil électrique.

Mais, comme dans tout bon procès, il reste toujours des énigmes à élucider, même après la proclamation du verdict, l'affaire « voltage-tension » n'est pas encore tout à fait classée. Il y a contradiction de témoins sur certains cas qu'il faut tirer au clair avant de laisser s'endormir sa connaissance linguistique. Dans l'expression *voltage drop*, le *Harrap* va encore à l'encontre des dictionnaires techniques. Le premier rend l'expression par « perte de charge », les seconds par « chute de tension ». Il ne fait pas de doute qu'on doit encore ici donner tort au dictionnaire *Harrap*. « Perte de charge » semble une expression qui appartient au vocabulaire de l'hydraulique plutôt qu'à celui de l'électricité. Les dictionnaires consultés sont assez formels à cet égard.

De même, il semble bien que le *Harrap* ait confondu « intensité » et « tension » lorsqu'il a rendu *excessive or excess voltage* par « surintensité ». C'est **sur-tension** qu'il fallait employer⁷, **surintensité** correspondant pour sa part à *over-current* ou *excess current*.

ROBERT DUBUC

7. H. Piraux, *Dictionnaire anglais-français des termes relatifs à l'électrotechnique et l'électronique*, 4^e éd., Paris, Eyrolles, 1959.
Voir aussi G. G. King, *Dictionnaire anglais-français, électronique et physique nucléaire*, Paris, Dunod, 1959.